



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 23/11/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 20/3/2020

## Produit Anticalcaire GROHE Sensia® IGS

Numéro de matière 491530045

Page: 1 de 11

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Produit Anticalcaire GROHE Sensia® IGS

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: ANTICALCAIRE

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Grohe AG  
Rue/B.P.: Industriepark Edelburg  
Place, Lieu: 58675 Hemer  
Allemagne  
WWW: www.grohe.com  
E-mail: info@grohe.com  
Téléphone: +49 (0)2372 93-0  
Télécopie: +49 (0)2372 93-1322  
Service responsable de l'information:  
Téléphone: +49 (0)2372 93-2037  
sustainability@grohe.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-Poisons de Strasbourg,  
Téléphone: +33 388 373737

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Met. Corr. 1; H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
Skin Irrit. 2; H315 Provoque une irritation cutanée.  
Eye Irrit. 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
Aquatic Chronic 3; H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Attention**



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 23/11/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 20/3/2020

## Produit Anticalcaire GROHE Sensia® IGS

Numéro de matière 491530045

Page: 2 de 11

Mentions de danger:	H290	Peut être corrosif pour les métaux.
	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence:	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
	P264	Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

### Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Marquage des composants selon le décret CE n° 648/2004, annexe VII:  
Contient moins de 5%: phosphates, phosphonates

### 2.3 Autres dangers

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Contient phosphonates. Ils peuvent contribuer à l'eutrophisation des eaux de surface.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

### 3.2 Mélanges

Spécification chimique: Acide sulfamidique mélange

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
REACH 01-2119488633-28-xxxx N°CE 226-218-8 CAS 5329-14-6	Acide sulfamidique	>= 75 %	Skin Irrit. 2; H315. Eye Irrit. 2; H319. Aquatic Chronic 3; H412.
N°CE 207-838-8 CAS 497-19-8	Carbonate de sodium	1 - 5 %	Eye Irrit. 2; H319.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

Indications complémentaires:

Marquage des composants selon le décret CE n° 648/2004, annexe VII:  
Contient moins de 5%: phosphates, phosphonates



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 23/11/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 20/3/2020

## Produit Anticalcaire GROHE Sensia® IGS

Numéro de matière 491530045

Page: 3 de 11

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation: Transporter la victime à l'air frais, desserrer ses vêtements et l'allonger.  
En cas de malaises respiratoires, une assistance médicale est indispensable. En cas de perte de conscience, allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport.
- Après contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.
- Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante.  
Enlever les lentilles de contact. Consulter ensuite un ophtalmologiste.
- Ingestion: Faire boire de grandes quantités d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés: Poudre d'extinction, dioxyde de carbone, jet d'eau en aspersion, mousse résistante à l'alcool.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques.  
En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes de soufre, oxydes d'azote (NOx), ammoniac.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Indications complémentaires:

Abattre la poussière avec un jet d'eau.  
Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique. L'eau d'extinction a une réaction acide.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 23/11/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 20/3/2020

## Produit Anticalcaire GROHE Sensia® IGS

Numéro de matière 491530045

Page: 4 de 11

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec la substance.

Tenir toute personne non protégée à l'écart.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

Informez si nécessaire les autorités compétentes.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance sèche et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Effectuer un nettoyage final. Éviter la formation de poussière.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.

Pour diluer le produit, commencer toujours par préparer l'eau puis incorporer le produit en remuant.

Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.

Porter un équipement de protection approprié.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

Prévoir un sol résistant aux acides.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas mettre au contact de métaux légers.

Ne pas stocker avec bases fortes ou agents oxydants.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Indications complémentaires:

Ne contient aucune substance ayant des valeurs limites sur le lieu de travail.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 23/11/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 20/3/2020

## Produit Anticalcaire GROHE Sensia® IGS

Numéro de matière 491530045

Page: 5 de 11

DNEL/DMEL: Indication sur Acide sulfamidique:  
DNEL Long terme systémique, ouvriers, dermique: 10 mg/kg bw/d  
DNEL Long terme systémique, consommateurs, dermique: 5 mg/kg bw/d  
DNEL Long terme systémique, consommateurs, par voie orale: 5 mg/kg bw/d

PNEC: Indication sur Acide sulfamidique:  
PNEC eau (eau douce): 0,048 mg/L  
PNEC eau (eau de mer): 0,0048 mg/L  
PNEC eau (libération périodique): 0,48 mg/L  
PNEC sédiment (eau douce): 0,173 mg/kg dwt  
PNEC sédiment (eau de mer): 0,0173 mg/kg dwt  
PNEC terre: 0,00638 mg/kg dwt  
PNEC station d'épuration: > 200 mg/L

### 8.2 Contrôle de l'exposition

Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage.  
Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches.

### Protection individuelle

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire: En cas de dégagement de poussière: Appareil avec filtre à particules P2 conforme à la norme EN 143.

Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374.  
Type de gants: Caoutchouc nitrile - Epaisseur du revêtement: 0,11 mm  
Période de latence: > 480 min  
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.

Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène:  
Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Changer les vêtements imprégnés.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.  
Equiper les lieux de travail d'un rince-œil et d'une douche de premier secours.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: État physique à 20 °C et 101,3 kPa: solide  
Forme: granulé  
Couleur: blanc

Odeur: inodore

Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Valeur pH: Non applicable



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 23/11/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 20/3/2020

## Produit Anticalcaire GROHE Sensia® IGS

Numéro de matière 491530045

Page: 6 de 11

Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	env. 2,1 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité dans l'eau:	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	non comburant

### 9.2 Autres informations

Indications diverses: Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Peut être corrosif pour les métaux.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.

### 10.4 Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur.

### 10.5 Matières incompatibles

Bases fortes, agents oxydants, amines, sulfures, cyanures, carbonates.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 23/11/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 20/3/2020

## Produit Anticalcaire GROHE Sensia® IGS

Numéro de matière 491530045

Page: 7 de 11

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.  
Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.  
Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.  
Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.  
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2; H315 = Provoque une irritation cutanée.  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2; H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.  
Sensibilisation respiratoire: Manque de données.  
Sensibilisation cutanée: Manque de données.  
Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.  
Cancerogénité: Manque de données.  
Toxicité pour la reproduction: Manque de données.  
Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.  
Danger par aspiration: Manque de données.

Autres informations: Indication sur Acide sulfamidique:  
DL50 Rat, par voie orale: 3.160 mg/kg  
DL50 Rat, dermique: > 2.000 mg/kg

#### Symptômes

En cas d'inhalation: Irritant pour les voies respiratoires. Toux, dyspnée.  
Après absorption:  
Irritation des muqueuses de la bouche, du pharynx du tube et de l'appareil digestifs.  
Après contact avec la peau:  
Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Effet nocif sur les organismes aquatiques en raison de la modification du pH.  
Contient phosphonates. Ils peuvent contribuer à l'eutrophisation des eaux de surface.  
Indication sur Acide sulfamidique:  
Toxicité bactérienne:  
EC10 Pseudomonas putida:  $\geq 1000$  mg/L/16h.  
Toxicité pour les algues:  
EC50 Desmodesmus subspicatus (algue verte): 48 mg/L/72h.  
Toxicité pour la daphnia:  
EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): 48 mg/L/72h.  
Toxicité pour le poisson:  
CL50 Tête de boule: 70,3 mg/L/96h.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 23/11/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 20/3/2020

### Produit Anticalcaire GROHE Sensia® IGS

Numéro de matière 491530045

Page: 8 de 11

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Hydrolyse: formation de Hydrogénosulfate d'ammonium.

Effets dans les stations d'épuration:

Avant l'envoi vers les stations de traitement des eaux d'égoûts le produit a normalement besoin d'être neutralisé.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

#### 12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Produit

Code de déchet: 06 01 06\* = Autres acides

\* = Soumis à une documentation.

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Conditionnement

Code de déchet: 15 01 02 = Emballages en matière plastique

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:

UN 2967

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, ADN: ONU 2967, ACIDE SULFAMIQUE mélange

IMDG, IATA-DGR: UN 2967, SULPHAMIC ACID mixture





# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 23/11/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 20/3/2020

## Produit Anticalcaire GROHE Sensia® IGS

Numéro de matière 491530045

Page: 9 de 11

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN: Classe 8, Code: C2  
IMDG: Class 8, Subrisk -  
IATA-DGR: Class 8



### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:  
III

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Panneau d'affichage: ADR/RID: Classe de danger 80, Numéro ONU UN 2967  
Étiquette de danger: 8  
Quantités limitées: 5 kg  
EQ: E1  
Conditionnement - Instructions: P002 IBC08 LP02 R001  
Conditionnement - Dispositions particulières: B3  
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé:  
MP10  
Réservoirs mobiles - Instructions: T1  
Réservoirs mobiles - Dispositions particulières:  
TP33  
Codification réservoirs: SGAV  
Code de restriction en tunnel: E

#### Transport par voie fluviale (ADN)

Étiquette de danger: 8  
Quantités limitées: 5 kg  
EQ: E1  
Équipement nécessaire: PP - EP

#### Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS: F-A, S-B  
Dispositions particulières: -  
Quantités limitées: 5 kg  
Excepted quantities: E1  
Conditionnement - Instructions: P002, LP02  
Conditionnement - Réglementations: -  
IBC - Instructions: IBC08  
IBC - Réglementations: B3  
Instructions réservoirs - IMO: -  
Instructions réservoirs - UN: T1  
Instructions réservoirs - Réglementations: TP33  
Arrimage et manutention: Category A.  
Propriétés et observations: White crystalline powder. Soluble in water. Decomposes when heated, evolving toxic fumes. Causes burns to skin, eyes and mucous membranes.  
Groupe de ségrégation: 1



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 23/11/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 20/3/2020

## Produit Anticalcaire GROHE Sensia® IGS

Numéro de matière 491530045

Page: 10 de 11

### Transport aérien (IATA)

Etiquette de danger:	Corrosive
Excepted Quantity Code:	E1
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y845 - Max. Net Qty/Pkg. 5 kg
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 860 - Max. Net Qty/Pkg. 25 kg
Avion-cargo uniquement:	Pack.Instr. 864 - Max. Net Qty/Pkg. 100 kg
Dispositions particulières:	A803
Emergency Response Guide-Code (ERG):	8L

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

#### Directives nationales - États-membres de la CE

#### Etiquetage de l'emballage d'un volume <= 125mL

Mention d'avertissement: **Attention**

Mentions de danger:	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence:	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

#### Directives nationales - Grande-Bretagne

Code DG-EA (Hazchem): 2X

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H290 = Peut être corrosif pour les métaux.

H315 = Provoque une irritation cutanée.

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 = Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2015/830

Mise à jour: 23/11/2017

Version: 7

Langue: fr-FR

Date d'édition: 20/3/2020

## Produit Anticalcaire GROHE Sensia® IGS

Numéro de matière 491530045

Page: 11 de 11

### Abréviations et acronymes:

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures  
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise  
CAS: Service des résumés chimiques  
CFR: Code des règlements fédéraux  
CLP: Classification, étiquetage et emballage  
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum  
DNEL: Dose dérivée sans effet  
EC50: Concentration efficace 50%  
CE: Communauté européenne  
EN: Norme européenne  
UE: Union européenne  
IATA: Association du transport aérien international  
IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac  
Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses  
CL50: Concentration létale médiane  
DL50: Dose létale 50%  
MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires  
OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail  
PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique  
PNEC: Concentration prédite sans effet  
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques  
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

### Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 2: Texte pour l'étiquetage

Créée: 10/12/2013

### Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.